

— APPEL DE CANDIDATURES —

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HOCKEY CANADA

En réponse à une révision de la gouvernance menée par l'honorable Thomas Cromwell, C.C., Hockey Canada a apporté bon nombre de changements à sa structure de gouvernance par l'intermédiaire de ses treize (13) membres provinciaux, régionaux ou territoriaux, particulièrement en ce qui a trait à la composition et à la structure de son conseil d'administration. Ces changements seront mis de l'avant pour la première fois cet automne, tandis que Hockey Canada élira son conseil d'administration.

Le comité des candidatures (CC) de Hockey Canada dirigera le processus de mise en candidature. Le CC s'engage à recruter des candidates et candidats à élire qui posséderont collectivement un vaste éventail d'aptitudes, d'expériences, de compétences et de qualités requises par l'organisation. Le CC amorcera un processus rigoureux afin de réaliser ces tâches avant l'élection, notamment par le filtrage et l'approbation de l'ensemble des candidates et candidats potentiels.

Le CC invite ses treize (13) membres régionaux et territoriaux, le grand public et les personnes déterminées à opérer un virage culturel du hockey à trouver des candidates et candidats compétents et à encourager ces personnes à soumettre leur candidature.

LE CHEMIN CRITIQUE DU PROCESSUS ÉLECTORAL EST LE SUIVANT :

- 19 septembre 2023 - Date limite pour soumettre une candidature
- 19 octobre 2023 - Envoi de la liste définitive de candidates et candidats aux membres
- 18 novembre 2023 - Élection des administratrices et administrateurs

Ci-dessous se trouve une liste d'aptitudes, d'expériences, de compétences et de qualités qui guideront la sélection des candidatures à paraître sur le bulletin de vote. Les candidates et candidats devront démontrer que leur feuille de route satisfait aux critères demandés. Ensemble, les candidatures réuniront un grand nombre des caractéristiques requises d'une direction compétente, notamment :

Expérience dans l'industrie - système de hockey canadien, hockey, sécurité dans le sport

Compétences générales - leadership administratif, gouvernance de conseil d'administration, gestion de parties prenantes, relations gouvernementales, fortes aptitudes de communication avec le public et les médias, élaboration de politiques

Compétences techniques – finances et comptabilité, rémunération et ressources humaines, affaires juridiques et réglementaires, gestion du risque, marketing et ventes, gestion des TI et de l'information, développement des affaires, culture organisationnelle, gestion du changement

Compétences comportementales – leadership et influence, préparation et engagement, orientation stratégique, communication et écoute, courage

Caractéristiques individuelles – diversité géographique, diversité des âges, diversité des genres, diversité ethnique, diversité de formation scolaire et autres types de diversité

Langues – Bilinguisme anglais-français (atout)

Le CC s'engage à mener un processus respectueux, professionnel et équitable au terme duquel seuls quelques noms paraîtront sur le bulletin de vote. Un autre volet important du travail du comité sera la présélection des candidatures et les entrevues auprès des candidates et candidats. Dans le cadre de l'engagement de Hockey Canada à offrir un milieu sportif sain et sécuritaire, les candidates et candidats doivent accepter de se soumettre au processus de filtrage de l'organisation, y compris, une vérification de leurs comptes de médias sociaux, de leur casier judiciaire et de leurs références.

L'ensemble des neuf postes seront à pourvoir au sein du conseil d'administration. À la suite de l'élection, le nouveau conseil d'administration nommera l'une des personnes élues à la présidence pour un mandat de trois ans. Même si l'ensemble des candidates et candidats doivent être prêts à exercer un mandat de trois ans, les membres du conseil d'administration auront des mandats échelonnés selon la formule suivante : trois ans (trois personnes, dont le président ou la présidente), deux ans (trois personnes), un an trois (trois personnes). Au lieu d'élaborer un bulletin contenant un nombre plus élevé de noms de candidates et candidats, le comité des candidatures se réserve le droit de présenter un bulletin de neuf noms à des fins d'approbation par les membres.

Les candidates et candidats qui occupent présentement un poste de direction lié au hockey au sein d'une organisation membre doivent l'abandonner dans les trente jours suivant leur élection. Toute personne briguant un poste d'administratrice ou d'administrateur doit déclarer tout conflit d'intérêts perçu ou réel avant de poser sa candidature à l'élection. Aucune personne siégeant au conseil d'administration ne peut être rémunérée par Hockey Canada, un membre ou une organisation partenaire de Hockey Canada. Pour être admissible à siéger au conseil d'administration ou à agir à ce titre, une personne doit :

-
- I. être un citoyen ou résident permanent du Canada;
 - II. être âgée d'au moins dix-huit (18) ans;
 - III. ne pas être un failli non libéré;
 - IV. être habilitée, selon la loi, à conclure un contrat;
 - V. ne pas avoir été déclarée inapte par un tribunal du Canada ou d'un autre pays.

Pour présenter sa candidature, il faut remplir le formulaire qui se trouve sur le site Web de Hockey Canada et le soumettre avec un curriculum vitae (de deux pages au plus) avec deux références. Une brève lettre de candidature indiquant les compétences, expériences et qualités qui font de la candidate ou du candidat une bonne personne pour siéger au conseil d'administration doit également être soumise. Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures attendues, la plupart des communications se feront par voie électronique, sauf avec les personnes qui feront partie de la liste définitive.

Hockey Canada affirme son engagement à créer un milieu sportif et professionnel équitable et inclusif et fait la promotion des avantages, des occasions et des principes inhérents à l'équité, à la diversité et à l'inclusion au sein de Hockey Canada et auprès des membres et des associations de hockey mineur partout au pays.

Nous sollicitons les candidatures des membres de groupes racisés, des femmes, des Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), des personnes handicapées, des personnes d'orientations sexuelles et d'identités de genre diverses, ainsi que de toute personne pouvant contribuer à la diversification des idées à appuyer la mission de Hockey Canada, qui est de diriger, développer et promouvoir des expériences enrichissantes au hockey.

Pour toute question, veuillez écrire au comité des candidatures à nominations@hockeycanada.ca.

LE COMITÉ DES CANDIDATURES DE HOCKEY CANADA